

LE FOREM RECRUTE

Un Conseiller – Une Conseillère en prévention niveau 2

Le Service interne pour la prévention et la protection au travail (SIPP) assiste l'employeur, la ligne hiérarchique et les travailleurs pour l'application des dispositions légales et réglementaires relatives au bien-être au travail, ainsi que pour la prévention et la protection au travail.

Lieu : Charleroi/Siège central avec missions récurrentes à Liège + déplacements en Région wallonne

Date limite pour postuler : 05/12/2023

Conditions d'accès : Bachelier ou titre assimilé + un certificat de conseiller en prévention sécurité de deuxième niveau + minimum 6 mois d'expérience dans les thématiques liées à la sécurité + permis B

1 contrat de remplacement à temps plein

Barème : régime public échelle B3/1 : 3.022,31€ mensuel brut sans ancienneté + une allocation de fonction de 497,28 € mensuel brut.

Une voiture de service est disponible pour les déplacements professionnels.

Votre profil

- vous possédez un bon d'esprit d'analyse ;
- vous faites preuve d'objectivité et d'impartialité ;
- vous êtes autonome et orienté solutions ;
- vous possédez un bon esprit d'équipe ;
- vous êtes assertif et défendez un point de vue ou l'application d'une règle en préservant la qualité des relations professionnelles ;
- vous développez avec vos interlocuteurs une relation de confiance basée sur votre expertise ;
- vous garantissez la confidentialité ;
- vous avez des connaissances techniques (bâtiment/ industrie) ou êtes prêt à les acquérir rapidement ;
- vous rédigez aisément des notes et avis techniques argumentés et pertinents ;
- vous maîtrisez l'environnement Windows et la suite Office 365.

Votre mission

Participer aux missions du SIPP sur base de la multidisciplinarité et assister en toute indépendance l'employeur, la ligne hiérarchique, les travailleurs et leurs représentants pour l'application des dispositions légales et réglementaires relatives au bien être, à la prévention, notamment dans la gestion des risques.

Activités

- vous analysez les différentes situations de travail selon les réglementations liées au bien-être au travail et rédigez des recommandations ;
- vous participez à la réalisation d'enquêtes et de rapports lors d'incidents et/ou accidents de travail ;
- vous assurez les relations avec les partenaires externes ;
- vous effectuez des visites des lieux de travail dans les régions qui vous seront attribuées (besoins immédiats sur l'est du territoire, Liège) et vérifiez que les mesures de prévention nécessaires sont bien en place ;
- vous collaborez aux analyses de risques générales et spécifiques aux postes de travail et participez à la détermination des mesures de prévention ;
- vous intervenez dans les procédures d'achat de matériel et d'équipements ;
- vous participez aux comités de concertation de base.

Procédure de sélection

Une présélection sera faite sur base des dossiers de candidatures. Des épreuves éliminatoires de sélection seront ensuite organisées :

- une épreuve technique ;
- un examen portant sur les compétences et caractéristiques psychologiques requises pour exercer la fonction ainsi qu'une mise en situation professionnelle ;
- un entretien devant un jury.

L'Office se réserve le droit de scinder, regrouper ou supprimer l'une ou l'autre épreuve.

Infos sur les liens suivants :

- [Comment postuler valablement](#)
- [Ce que le Forem offre en tant qu'employeur](#)
- [Contrats de remplacement](#)
- [Compétences comportementales de Niveau B](#)

Votre contact :

selection.recrutement@forem.be
[objet de mail : 109056 - Un Conseiller – Une Conseillère en prévention Niveau 2].